

DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

DECEMBRE 2013



EDITO DU MAIRE

Chers Bélarganaises et Bélarganais,

A ce moment où une année se termine et une autre commence, je voudrais souhaiter à chacun d'entre vous une année 2014 aussi belle que possible. Nous avons une pensée particulière pour ceux qui traversent un moment difficile qu'il soit d'ordre de la santé, du professionnel ou de la famille. C'est dans ces moments que nous ressentons davantage le besoin de nous rapprocher. L'arrivée, régulière (et ce n'est pas fini) de nouveaux habitants, ce dont nous nous réjouissons, est une occasion de redonner à Bélarga une nouvelle dynamique. Je suis sûr que chacun trouvera sa place parmi nous, c'est l'avantage des « petits » villages.

Bélarga se développe considérablement depuis une quinzaine d'années et le recensement officieux de sa population fait par nos soins (maison par maison) fait apparaître un chiffre de l'ordre de 560 habitants, je dis bien officieux, et nous souhaitons que cela soit officiel. Les dotations de l'état (que l'on prévoit en diminution pour les années à venir) sont fonction des chiffres de population pour chaque commune. Pour Bélarga les chiffres officiels stagnent aux alentours de 450 habitants.

En cette fin d'année 2013, les 560 Bélarganais nous permettraient d'obtenir environ 20 et 25 % d'augmentation de la DGF. (Dotation Globale de Fonctionnement)

Une lettre a été adressée en ce sens auprès de la Sous Préfecture de Lodève et de la nouvelle Sous Préfète Mme Barbara WETZEL à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le nombre d'habitants étant en pleine croissance, cela a provoqué au secrétariat de Mairie un surcroit important de travail (et ce d'autant plus que l'Etat nous confie régulièrement de nouvelles tâches), d'où la décision de recourir à un contrat d'avenir en la personne d'Elodie qui, depuis 4 mois, accueille les Bélarganais tout en faisant une formation dispensée par Isabelle Ransant.

La loi impose un devoir de réserve en période électorale, je ne vais donc pas faire ici le bilan de ce mandat que nous avons rempli avec joie pour le bien de notre village.

Vous trouverez dans ces pages les informations concernant la vie du village et je vous donne rendez vous à la cérémonie des vœux du Conseil Municipal pour dialoguer de vive voix.

Je vous souhaite de bonnes fêtes à tous.

**Le Maire
Jean-Claude MARC**



URBANISME

Il me semble utile de porter à votre connaissance l'ensemble des règles d'urbanisme qui vont s'imposer dans les années à venir pour les communes et Bélarga en particulier.

Le développement de notre commune, comme nous l'avons souhaité, a été maîtrisé et harmonieux pour garder son âme de village. Dans un avenir proche, il faudra doter Bélarga d'un PLU (plan local d'urbanisme) qui remplacera le POS (plan d'occupation des sols).

Le POS reste un document statique figé, et la différence essentielle avec le PLU est le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), document exprimant les objectifs et les projets de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de deux décennies.

Il s'agit d'une œuvre de longue haleine (3 années de gestation) avant de disposer de cet outil qu'est le PLU.

Cela devrait permettre aux Conseils Municipaux suivants d'avoir un véritable outil de maîtrise sur le développement de Bélarga, en accord avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Nous ferons tout pour que finalement la gestion de l'urbanisme, dans son ensemble, reste confiée aux maires et aux conseillers municipaux.

Pardon pour tous ces sigles ou acronymes de plus en plus courants aujourd'hui.

DES NOUVELLES DES LOTISSEMENTS

Résidence des Marronniers

C'est un peu « l'Arlésienne » des travaux sur la commune : un nouveau retard au début de la réalisation a eu pour cause la liquidation d'entreprises choisies lors de la réunion de la fin Mai. Cette fois, cela semble acquis, Hérault Habitât a confirmé le début des travaux dans les semaines qui viennent.

Lotissements « Le Vieux Pressoir » et « La Cigalière »

Si vous avez suivi le chemin des Condamines, vous avez pu constater l'état d'avancement du lotissement « Le Vieux Pressoir ». Dans un mois les travaux VRD Eclairage seront terminés et les premiers permis de construire pourront être déposés.

En ce qui concerne le lotissement « La Cigalière », il est mis en attente.

TRAVAUX

Le réseau d'électricité - Rue du Barry, Chemin du champ du Four

Avec là aussi un certain retard les travaux débiteront le 6 janvier. Ils ont été décrits dans le bulletin municipal de juin 2013.

Pour ce qui est du « visible », les changements seront la disparition de 400m de réseau HTA (aériens), la dépose de 6 poteaux béton et leur remplacement par des lampadaires acier (même modèle mais réduit que ceux de la RD 32), la destruction du vieux transformateur rue du Barry et son remplacement dans la même rue par un nouveau poste.

Eclairage chemin des Condamines

Depuis des semaines, les lampadaires du chemin des Condamines ne fonctionnaient pas. On a pu nous en faire des reproches. Il se trouve que ces modèles n'existent plus. Nous étions obligés de trouver des solutions transitoires en « bricolant ». Cela a été fait récemment. Une demande de subvention va être adressée à Hérault Energie pour remplacer ces lampadaires énergivores et uniformiser ainsi petit à petit l'éclairage de nos rues avec des lampadaires identiques.

Eclairage Place de l'aire

Les nouveaux lampadaires choisis pour le village ont été mis en place. L'amélioration de l'éclairage est très nette, ce pour le montant prévu de 15 000 € HT avec une subvention de 10 000 € de la part de Hérault Energie.

VOIRIE

Rue de l'Usine- Rue et Plan du Jeu de Boules

Les travaux ont été réalisés comme prévu en juin. Les rues et le plan présentent à ce jour (avec le mur construit en limite de la propriété PERAN et le nouveau banc) un bien meilleur visage.

Place de l'Aire

Le fossé qui reçoit le pluvial de tout le vieux village a été recouvert par une dalle en béton. Nous avons démolé et reconstruit le mur de soutènement et les escaliers du Plan du Jeu de Boules.

Nous avons profité de cette réfection totale pour baptiser la rue et la place du nom d'un ancien maire du village Vincent Vidallet (voir plus loin).

Tous ces travaux ont coûté au total 52 000 € TTC soit 43 500 € HT avec une subvention de l'ordre de 34 000 €.

Parking cimetière

A l'arrière du cimetière, le parking a été aménagé pour un coût d'environ 10 000 € TTC pour 8 080 € de subvention (voirie patrimoine).

Nous avons été contraints de fermer l'accès direct à ce parking le long de la route de Puilacher car les dépôts sauvages se multipliaient. Mais il est facile d'y accéder par le chemin des Barthes comme indiqué devant la porte principale du cimetière.



Chemins ruraux

- chemin d'Aire Pauque

Il s'agit du Chemin qui fait le lien entre l'Avenue du Télon, près des charmants, de l'avis général, gîtes de Mr et Mme RIBOUD, avec le lotissement des Berges de l'Hérault.

Il a été élargi, reprofilé en grave émulsion. Un bi-couche sera effectué dès que les quatre maisons prévues sur les terrains ARRIBAT- DESCOUTS seront réalisées.

- chemin du Saut du Loup

La partie goudronnée (bi couche) a été prolongée dans le grand virage du Saut du Loup, le fossé a été reprofilé. La pluie provoquait d'immenses flaques ainsi que des ornières.

Un radar pédagogique sur l'avenue du Grand Chemin

La RD 32 a été entièrement réaménagée en 2008-2009 : arrachage des platanes, réfection totale des réseaux, des trottoirs, aménagement des places de parking, plantations de poiriers pyramidaux en lieu et place des platanes, chaussée rétrécie et implantation de plateaux traversants pour réduire la vitesse des véhicules. Malgré ces aménagements la vitesse reste un problème dans la traversée du village.

L'idée d'un radar pédagogique placée au centre de cette traversée nous est apparue excellente.

Après l'installation de deux boîtiers aux entrées et sorties du village, ce radar a donc été implanté ce mardi 10 décembre. Il mettra les automobilistes face à leur vitesse et sera surtout éducatif et pédagogique dans un premier temps.

Inauguration de la rue et de la Place Vincent VIDALLET.

Le 14 juillet 2013, nous avons pu rendre un hommage simple mais appuyé à une figure de notre village, maire durant deux mandats au sortir de la guerre de 1939-1945. Voici retranscrit le discours que j'ai prononcé devant une foule évaluée à quelques cent cinquante personnes, devant le mur et la plaque portant le nom de V. VIDALLET.

J'ajouterai, parce que certains bélarganais ont pu le croire, que je n'ai aucun lien de parenté avec ce « grand » monsieur.

« Lors de la séance du 21 juin 2013, sur ma proposition et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de BÉLARGA à l'unanimité, a voté l'appellation de la Rue et de la Place du nom de Vincent VIDALLET.

Sur ma proposition oui, mais avant cela, il y a eu des suggestions de Bélarganais parmi les « Anciens » et notamment celle de Jean ALEA.

Gilberte et Jean ALEA ont longtemps enseigné à Bélarga, il y a dans l'assistance de nombreux anciens élèves. Ils ont d'ailleurs avec eux, conservé d'excellent rapports.

Jean est un de ceux qui a le mieux connu Vincent VIDALLET, tout simplement parce qu'il était son secrétaire de Mairie durant son second mandat.

Sa suggestion de marquer sur nos murs le nom de ce maire, montre en quelle haute estime il le tenait.

Vincent VIDALLET a été élu à deux reprises de 1945 à 1957.

Nous étions dans la période difficile de l'après guerre. Avec les petits moyens de la commune à cette époque, il a su donner de l'allant au village, créant du lien avec la création du journal municipal « de Rouvièges au Dardaillon ». (j'ai repris le titre en hommage à son créateur !)

Il avait fait réaliser le lavoir du Quai Font Pétourle et surtout les douches municipales à une époque où les machines à laver et salles de bain relevaient encore du rêve en milieu rural.

Ardent républicain, autodidacte, esprit curieux, il lisait énormément, il écrivait des poèmes que nous retrouvons dans les vieux numéros du journal.

Cet homme qui vivait très sobrement, de façon extrêmement rustique, était généreux avec les autres. Sa toute petite indemnité de maire, il la transformait en sacs de charbon pour les familles dans le besoin.

Devant des membres de sa famille, neveux et nièces, le Conseil Municipal a souhaité lui rendre hommage, hommage simple à l'image de la modestie de l'homme, à l'image de ce qu'il aurait souhaité. J'en suis convaincu.

Pour que son nom ne soit pas oublié, au-delà de nos générations, ces simples plaques qui disent toute notre reconnaissance, toute notre affection pour cet homme petit par la taille, mais grand par l'esprit et le cœur. »

LES ECHOS DU VILLAGE

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'année scolaire 2013-2014

A la rentrée de septembre, le RPI Bélarga-Tressan comptait 126 élèves répartis ainsi : 16 PS, 12 MS, 10 GS, 17 CP, 15 CE1, 9 CE2, 13 CM1, 23 CM2. Les effectifs sont donc en légère augmentation par rapport à l'an dernier (119).

Du 23 au 25 septembre, les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM2 ont effectué un stage de voile à Palavas.



Un inoubliable souvenir où chaque enfant a pu développer de très nombreuses compétences physiques, intellectuelles et sociales.

Fin novembre, les classes de CE1/CE2 et de CM2 ont assisté, à Clermont-l'Hérault, au film de Pascal Plisson, « Sur le chemin de l'école » : Chemins difficiles parcourus par des enfants d'origines diverses pour aller à l'école.

Le 17 décembre, à Tressan, s'est tenu le désormais traditionnel marché de Noël ouvert par des chants de Noël interprétés par les élèves des écoles de Tressan et de Bélarga. Il s'est poursuivi par la vente de gâteaux et d'objets réalisés par les enfants et le vin chaud offert (L'abus d'alcool est dangereux pour la santé). Enfin, le tirage de la tombola a clôturé ce marché.

L'équipe enseignante, les ATSEM et l'AVSi souhaitent à tous un joyeux Noël et une excellente année.

Pour les accompagner

Au mois de juin, les élèves du CM2 admis en 6ème à la rentrée de septembre ont reçu des maires de Bélarga et de Tressan un dictionnaire général, un dictionnaire Anglais/ Français et un dictionnaire des difficultés de la langue française.

Nous avons souhaité que ces enfants gardent ainsi un souvenir de leur dernière année de classe primaire, souvenir qui pourra les aider dans leur future scolarité au collège.

Bonne réussite à nos « grands ».

Réforme des rythmes scolaires, la semaine de quatre jours et demi

La commission école a remis aux parents habitant Bélarga l'information concernant l'état de ses travaux de réflexion.

Nous attendons les conclusions du DASEN, qui a dû statuer sur l'organisation de la semaine du regroupement pédagogique Bélarga Tressan. Dès que ce rapport nous parviendra, les parents en seront informés.

Trions / donnons

Nous faisons appel aux bélarganais qui auraient des jeux de société et autres jeux dont ils n'auraient plus l'usage. Vos dons peuvent être déposés à la mairie aux heures d'ouverture habituelles. Nous vous en remercions par avance.

SIVU BELARGA-CAMPAGNAN

Une bonne nouvelle, la station d'épuration fonctionne de façon très satisfaisante : de l'avis même de Maurice DEJEAN, Maire de Campagnan, qui au départ n'était pas convaincu par le procédé lit de roseaux, c'est vraiment une réussite. Le travail d'entretien au quotidien, étant le faucardage des roseaux, pour préparer la venue des nouvelles tiges au printemps.

Par contre ne baissons pas la garde sur les lingettes, **jetons les dans la poubelle et PAS dans les égouts.**

SACS COMPOSTABLES POUR LE BAC VERT

Venez retirer en Mairie des sacs biodégradables, c'est gratuit et cela concerne tous vos petits bios déchets.

EOLIENNE

En 2011, les Bélarganais ont vu tourner les pales de notre nouvelle éolienne au grand plaisir des Bélarganais et nous étions fiers de la montrer à nos visiteurs, et d'en raconter l'histoire. Les enfants de l'école avaient eu droit à une visite "privée" et tous étaient enchantés.

Mais une terrible tempête nocturne du 5 janvier 2012 a détruit les pales entraînant la détérioration des mécanismes intérieurs de la roue.

Une expertise d'une remise en état de marche a été effectuée et chiffrée. Nous avons obtenu de notre assurance la prise en charge du montant des travaux.

Cela prend du temps pour retrouver et reconstituer les pièces intérieures car elles ont été fabriquées spécialement dans la fabrication d'origine. Les travaux de réhabilitation qui doivent être pris en charge par le Conseil Général, la CCVH et la Fondation du patrimoine comme nous vous l'avions dit dans un précédent bulletin, devraient être réalisés en 2014.

Souhaitons la voir tourner bientôt.

HABIT BOX conteneur à textiles

Installé ces dernières semaines sur le trottoir, face au 10, Avenue du Télon, le conteneur à textiles HABIT BOX est à votre disposition : il s'agit d'y déposer des vêtements propres et autres linges de maison neufs ou usagés, et ce, dans des sacs fermés.

On peut également y déposer des chaussures attachées par paire, de la maroquinerie et même des jouets en bon état.

Il ne s'agit en aucun cas d'une poubelle à vêtements ou autres.

KFB solidaire et l'association HUGOLIN gèrent des conteneurs de récupération de vêtements sur le département de l'Hérault. Leurs camions passeront à intervalles réguliers.



Collecte tri industriel Réemploi
Recyclage

Cela permet des créations d'emplois solidaires dans la région, d'éviter de voir des vêtements ou autres linges finir dans les déchetteries et surtout de rendre service

à des gens dans le besoin.

Tout cela est absolument gratuit pour la commune.

C'est donc une bonne action dans tous les sens du terme.

Mais n'oubliez pas de vous conformer à toutes les recommandations déjà exprimées et soulignées ci-dessus.

CLÔTURE DU TERRAIN DE SPORT

La clôture (grillage en plaques rigides sur fondation béton) a été réalisée en cours d'année par un jeune entrepreneur de notre commune Fred Maurice aidé par les deux employés communaux.

Il constitue effectivement un barrage aux intrusions (des gens du voyage sont venus repérer en juin, mais n'ont pas insisté...) et un « confort » pour les jeunes sportifs qui n'ont pas à récupérer les ballons dans le bois voisin.

Par contre, des actes de vandalisme (grillage arraché et couché) et même de vol (le petit portail) ont lieu régulièrement dans le périmètre des jeux pour enfants, ceci au détriment de jeunes enfants. Ces comportements sont assez désespérants car ils se renouvellent après réparation des dommages (le portail neuf est aujourd'hui « définitivement fixé, mais la poignée et la serrure ont disparu !!).

MAIS QUE FAIT LA POLICE ?

Cela fait bientôt deux ans que la police municipale est présente à Bélarga.

Ce service municipal, placé directement sous l'autorité de M. le Maire, a la responsabilité d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique ; c'est une fonction administrative, que l'on appelle aussi « pouvoir de police du maire ».

Les missions régulières sont centrées sur la surveillance de la commune. Les patrouilles quotidiennes se font en voiture ou à pied à la rencontre des Bélarganais mais aussi dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ».

La prévention est de mise dans le domaine du stationnement, de la salubrité ou encore de la tranquillité publique. Mais, quand elle atteint ses limites, la loi est appliquée.

Pour ce qui est de la médiation, c'est une autre facette de la police municipale. Elle ne permet, pas toujours, de régler certains problèmes de voisinage mais elle peut les atténuer.

Le policier municipal a surtout vocation à aider les habitants, c'est-à-dire trouver des solutions aux problèmes individuels, dans le cadre de ses prérogatives, tout en préservant l'intérêt général.

Bélarga fait partie des villages où il fait bon vivre, faisons en sorte, ensemble, que cela continue.

Jean-Marc JOLY, policier municipal

LA VIE DU VILLAGE

13 ET 14 JUILLET 2013

Nous avons encore une fois apprécié la forte participation à ces festivités. Près de 250 personnes sont venues « goûter » la paella et la « digérer » sur les musiques de Gérald.

Votre présence plus nombreuse d'année en année nous encourage à continuer cette formule de repas dansant. Comme l'an dernier les ados sont venus aider les « seniors » ou presque, et nous les en remercions. Nous sommes prêts à accueillir des volontaires de tous âges pour alléger la charge de ceux qui s'essouffent un peu. Rendez vous en juillet 2014.

REPAS DES SENIORS

Il s'est tenu le 21 décembre à midi à la salle des fêtes. Nous avons bien sûr regretté l'absence de certains, décédés ou malades, et d'autres qui avaient prévu leur départ vers « les enfants », et par ailleurs nous avons accueillis avec grand plaisir les nouveaux habitants et les nouveaux « seniors de 65 ans ! »

Le repas servi cette année encore par le traiteur « Autour d'un repas » a fait l'unanimité et notre animatrice Marie Renée a su mettre l'ambiance qu'il fallait en laissant l'espace aux conversations. Comme nous l'avons déjà dit ce repas est l'occasion de retrouvailles et de rencontres plus conviviales que quelques phrases échangées « en allant à la poste ou à l'épicerie ». Les colis cadeaux ont été distribués comme d'habitude à ceux qui n'ont pas pu venir.

Merci à tous.

BIBLIOTHEQUE

Le 14 novembre dernier la bibliothèque recevait Solika NOUCHI ainsi qu'Eve COMBRES avec leurs « p'tits bobos » dans le cadre des musi'spectacles, qui sont devenus un rendez-vous incontournable pour les tout petits, les mamans et les nounous, comme d'habitude cette animation a connu un très grand succès.



Il est important de rappeler que l'accueil du public se fait les lundis de 15h30 à 18h et jeudis de 16h à 18h30,

Le réseau Intercommunal des bibliothèques c'est :

- La réservation via le catalogue en ligne : 150 000 médias à votre disposition
- Des accès gratuits : multimédia, internet, ressources en lignes... (via les 2 postes informatiques installés dans nos locaux)
- La possibilité d'emprunter à la fois et pour quatre semaines :
 - o 7 livres (fiction, BD, documentaires)
 - o 3 revues
 - o 10 CD
 - o 1 DVD documentaire
 - o 1 DVD fiction
- Une carte unique valable dans toutes les bibliothèques du réseau, pour information cette carte est gratuite pour les enfants (jusqu'à 18 ans) et elle est de 10 euros pour les adultes résidant dans la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, elle vous sera remise sur présentation des documents suivants :
 - o une pièce d'identité
 - o une autorisation parentale pour les mineurs (formulaire disponible en bibliothèque)

L'ACCES AUX BIBLIOTHEQUES ET LA CONSULTATION SUR PLACE DE TOUS LES DOCUMENTS SONT LIBRES ET GRATUITS.

Thérèse FIEVET et Suzy CADET vous souhaitent un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.

COMMERÇANTS ET COMMERÇANTS ITINERANTS

Epicerie de Nadine:

Son « Panier gourmand » propose aux Bélarganais, et même à certains clients venus des villages alentours, l'alimentation générale mais aussi : dépôt de pain, fruits et légumes, charcuteries, fromages, vins (produits régionaux), rôtisserie le dimanche matin (poulets, rôtis de porc) et bien

sur, le quotidien régional MIDI LIBRE. Vous pouvez même payer par carte de crédit ce qui est rare dans un petit commerce de village, et dépanne bien.

Les horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 17h à 19h
Le dimanche de 7h30 à 12h30

Chez « Mamie »:

« Mamie », le restaurant de Julia PELLING qui semble satisfaire beaucoup de clients à midi, les habitués et les Bélarganais qui s'offrent de temps en temps un moment détente et apprécient de se faire servir un plat du jour.

Ouverture du moulin à huile du Domaine de Bussac

L'idée avait germé depuis quelques temps chez ce couple d'exploitants agricoles de Bélarga, Didier et Natalie CAZOTTES, propriétaires de plusieurs oliveraies sur la commune.

Au siège de leur exploitation, le domaine de Bussac 1, route de Puilacher, ils viennent d'installer dans un véritable laboratoire tout neuf leur moulin à huile : « on n'est jamais si bien servi que par soi-même ».

Ils donnaient leurs olives à presser dans des moulins des environs, ils ont souhaité élaborer le produit entièrement. Leurs huiles typées, Lucques, Picholine ou toutes variétés présentaient déjà des qualités gustatives excellentes.

C'est une nouvelle corde à leur arc, car ce couple de producteurs éleveurs récoltent déjà de nombreuses qualités de fruits (abricots, nectarines, prunes, pommes, poires, raisins, amandes...), des asperges, du miel...et fourmillent sans arrêt de nouveaux projets..

Celui-ci a fait l'objet du soutien du Maire de Bélarga et du Conseil Municipal depuis sa réflexion à sa réalisation.

Cet investissement important servira aux producteurs d'olives de la Région (petits ou plus importants) qui pourront apporter leurs olives et obtenir ainsi l'huile de leur propres fruits et ce dès maintenant.

Pour tout renseignement, vous pouvez les joindre au 06.24.36.90.29/06.17.39.77.42 ainsi que pour toute vente d'huile issue de leurs terroirs.

Dans un deuxième temps, un projet pédagogique pour les enfants de nos écoles pourrait voir le jour avec la participation des acteurs locaux de l'Education Nationale.

- Découverte des oliviers et des olives ainsi que de la récolte
- Sensibilisation au travail du moulinier, et à l'élaboration de l'huile d'olive
- Sensibilisation au respect de la nature et à l'écologie, avec support de dessins et fiches adaptées à chaque âge.

Il nous reste à leur souhaiter tout le succès que Didier et Natalie méritent dans leur entreprise. Participant à la vie de notre beau village, ils attendent votre visite.

En plus des commerces et artisans dont vous trouverez la liste en fin de bulletin, sachez que :

- Chaque mardi matin le **boucher** est sur la place à partir de 10 heures,
- Un « **salon de coiffure ambulante** » vient à Bélarga tous les mois et le planning des passages est affiché en Mairie ;
- Le vendredi matin de 9h à midi, Valérie vend ses **coquillages** devant l'épicerie,
- Le mercredi soir le **camion de pizza** est installé sur la place devant la mairie.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA SOPHIE BELARGANAISE



En cette fin de saison 2013 les responsables ont rassemblé les joueurs et membres à la salle polyvalente en présence de monsieur le Maire Jean-Claude Marc pour leur assemblée générale.

Félicitations à la joueuse et aux joueurs qui ont participé à toutes les compétitions, le bilan sportif est positif : le club accède en première division au championnat de l'Hérault après s'être qualifié en

poule et avoir battu Pérols en huitième de finale à Lodève.

Le compte-rendu financier fut donné par Marc Antoni, trésorier, il laisse apparaître une excellente gestion.

A cette occasion la Sophie Bélarganaise avait décidé d'honorer un joueur Maurice Sévegnier qui depuis 1962 est licencié au club cela fait 51 ans de fidélité pour la Sophie. Monsieur le Maire lui a remis la médaille d'or de la fédération française de pétanque et jeu provençal ainsi que le diplôme.

Félicitations Maurice tu es une figure de notre village.

Une nouvelle saison va commencer pour la Sophie avec des activités aussi diverses que variées. Deux lotos seront organisés le 22 décembre 2013 et le 16 février 2014, trois concours départementaux auront lieu les 15 mars, 7 juin challenge Cadet Didier et le 13 septembre 2014. Tous les mardis et jeudis le challenge inter village rassemblera 9 clubs du secteur en match aller retour les mercredis du mois de mars au mois de juin. Les 55 ans et plus disputeront leur compétition dans 11 villages. Le 14 juillet, nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les bélarganais et bélarganaïses qui le souhaiteront et nous organiserons deux repas ouverts à tous le samedi 28 juin et le jeudi 14 août.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui participent toute l'année à la bonne marche du club ; sans eux, rien ne pourrait être réalisé.

Si vous aimez la pétanque venez nous rejoindre, les membres de la Sophie vous recevront très cordialement.

Nous souhaitons à toute la population de très bonnes fêtes de fin d'année et nos vœux les plus sincères pour 2014.

Le Président et le Bureau

LE BUREAU

LE JUDO-CLUB DE BELARGA

Pour la quatrième année, le club permet aux petits et grands de s'initier ou de poursuivre leur apprentissage au Judo. Trois cours ont lieu le Mardi à la salle des fêtes :

- Un cours de Baby-judo à destination des enfants de 4 à 6 ans de 17h30 à 18h15 ;
- Un cours de judo à destination des plus de 6 ans de 18h15 à 19h15 ;
- Un cours adulte de Jujitsu Self défense de 19h15 à 21h00.

Monsieur Pierre BOULAND ceinture noire de Judo et professeur expérimenté appartenant à la Fédération nationale de Judo, anime ces cours dans le respect des valeurs de cet art martial.

Aucun niveau n'est requis, ce sport est accessible à la pratique par tous. Vous pouvez toujours venir nous voir et faire un essai (des places sont disponibles dans les trois cours).

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année qui vous permettront de partager des moments de fraternité et d'amitié forts.

Pierre BOULAND et les membres du club de Judo de Bélarga.



ASSOCIATION DE LA CHASSE Rouvière Dardaillon (section locale Bélarga)

Le Bureau de cette association est constitué :

Président : Salvador DIAZ. Trésorier : André PROVITOLLO, secrétaire : Antonio MENDOZA, piégeurs : Michel et Patrick MARTIN

Lors de la prochaine réunion, des adhérents peuvent se manifester pour faire partie du bureau, ils seront les bienvenus.

Puisque les piégeurs ont accepté d'œuvrer sur le territoire de Bélarga, des tentatives de gibier de reproduction pourront avoir lieu. Bien sur le piégeage des nuisibles (renards, etc..) ne peut s'effectuer qu'après la fermeture de la saison de chasse, soit à partir le mars-avril 2014.

Cinq nouvelles garennes sont créées, il faut savoir que la durée de vie de ces constructions est de 5 ans maximum (source Fédération de Chasse).

Une réunion pour valider ou infirmer ces orientations sera organisée en fin de saison de chasse.

Tous les adhérents en seront informés individuellement (du moins pour ceux ayant donné leur numéro de téléphone). Un repas ouvert à tous est prévu cet été.

LE BUREAU

SENIORS DE LA VALLEE DE L'HERAULT

Au cours de l'année 2013, nous avons pu faire à nouveau, de nombreuses sorties et pour l'année 2014 de nouvelles excursions, sorties cinéma ou théâtre, visites, séjours, randonnées et voyages sont prévus.

L'association va organiser le 30 janvier 2014 un loto à l'espace socioculturel du Pouget, nous vous invitons à venir nombreux.

L'association est ouverte aux habitants retraités de Bélarga.

Pour toute nouvelle adhésion, veuillez contacter Madame Jacqueline Maurin, responsable du village à l'adresse suivante : 7, montée des Chênes à Bélarga.

Nous présentons à tous les Bélarganais nos meilleurs vœux pour l'année 2014.

L'ASSOCIATION NO LIMIT

Cette association sportive de Bélarga vous invite à venir découvrir les arts martiaux sous la responsabilité d'un enseignant diplômé d'état. Nos pratiques s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes et aux enfants à partir de 10 ans.

- **Kali Eskrima**

Le kali c'est l'art du travail des armes (bâton simple et double, couteau et techniques mixtes) à la mode philippine. C'est une pratique efficace et dynamique, à la fois ancienne et en perpétuelle évolution.

- **Jeet Kune Do**

Le Jeet Kune Do est aux arts martiaux ce que le jazz est à la musique : il requiert de solides compétences techniques (pieds-poings clés...) et invite à beaucoup de liberté. C'est la self-défense **de Bruce Lee**

Renseignements pratiques : Les cours ont lieu le Mercredi à 19h00 à la salle des fêtes.

Contact : Laurent Bruhat 06 10 74 84 29

Infos complémentaires : <http://www.alchimie-asso.com>

NOUVELLES DE LA PAROISSE

Noël est là !

Avec les vacances des enfants et des grands, la vie de notre paroisse change de rythme. Comme l'ont chanté les enfants à l'école, "Noël n'est pas au magasin". A l'éveil à la foi pour les petits et au catéchisme pour les plus grands, les enfants ont répété les chants de Noël pour la célébration du 24 décembre à 19h à Saint-Pargoire ou du 25 décembre à 10h30 à Plaissan. Ce sera le premier Noël pour notre nouveau prêtre, Jean-Louis Lignon dans la paroisse Saint-Benoît Val d'Erau. Toutes les familles se rassemblent pour célébrer la naissance de Jésus. C'est aussi l'occasion de se retrouver en famille, entre amis et d'accueillir des personnes seules.

Nous vous souhaitons tous un joyeux Noël et une belle année 2014.

France et Michel SIOHAN-CUNY

VIE PRATIQUE

SECRETARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Pendant la période des fêtes, la mairie ne sera fermée que les 25 décembre 2013 et le 1^{er} janvier 2014.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du secrétariat : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h15.

N'oubliez pas de consulter notre site internet : <http://www.ville-belarga.fr>
Vous y trouverez notamment des renseignements pratiques concernant un bon nombre de démarches administratives, des informations concernant le village, ses activités et services ainsi que des photos anciennes ou actuelles de notre commune.

En ce qui concerne l'Agence postale, celle-ci sera fermée les 24, 26 et 31 décembre 2013 et le 2 janvier 2014.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de l'Agence postale: 8h30 – 12 h du lundi au samedi.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible en mairie ou de le télécharger sur internet (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1367.xhtml>) et de venir déposer votre inscription en mairie accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les retardataires doivent savoir qu'ils ont jusqu'au 31.12.2013 au plus tard pour se faire inscrire.
Une permanence en mairie pour recevoir les inscriptions sera tenue le 31 décembre de 10h à 12H.

Recensement

A 16 ans, il faut se faire recenser en Mairie, c'est obligatoire et surtout indispensable pour vous inscrire à l'école de conduite et passer vos diplômes.

Coordonnées des Assistantes Maternelles du village

Mme Céline DAVID : 04 67 24 42 20 / 06 23 57 36 84

Mme Céline ALLAIS : 06 95 96 76 82

Mme Dominique DEPOSE : 09 67 46 23 12

Mme Véronique GIGONZAC : 04 67 38 14 61 / 06 43 43 84 65



ETAT CIVIL

Naissances :

Nous avons accueilli avec joie :

- Lou GASC le 11/03/2013
- Ezio CREUZAUD RENAUT le 22/03/2013
- Anaïs MARGUERITE le 09/04/2013
- Noé BOUTOLLEAU le 23/05/2013
- Lucas JULIEN le 17/09/2013
- Roxane BONNADIER le 14/11/2013

Tous nos vœux de bonheur et de bonne santé à tous ces bébés et à leurs parents.

Mariages :

Nous avons uni :

- Yann FILLIETTE et Samia BOUDIER le 29 juin 2013
- Jean-Marc CABELLO et Soraya TAMRABET le 20 juillet 2013

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès :

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Madame Yvonne MARSAT le 1/01/2013
- Madame Marguerite PRIEUR le 6/02/2013
- Monsieur André BALLARIN le 27/06/2013
- Madame Joséphine GASC le 13/11/2013
- Madame Louise LEYRIS le 14/12/2013

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leur famille.



LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

EPICERIE: Le panier gourmand Nadine GARCIA	04.67.24.21.46 lepaniergourmand@gmail.com	Place de la République - 34230 BELARGA
RESTAURATION "Chez Mamie"	04.67.25.34.05	34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
TRAITEUR Vatou Traiteur	04.67.25.10.03	13, rue du Barry - 34230 BELARGA
ARTISAN CREPIER BONNADIER Marie	06.16.47.54.55 www.crepeadomicile.voila.net	Route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
CHAMBRES D'HOTES M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
VIGNERONS PRODUCTEURS Domaine des 4 amours	04.67.24.60.89	10, route Croix St Antoine - 34230 BELARGA
CAVE COOPERATIVE Clochers et terroirs	04.67.96.72.36	Route de Plaissan - 34230 PUILACHER
VENTE DE MIEL ET HUILE D'OLIVE DE BELARGA M. CAZOTTES	04.67.25.07.40	2, rue des Ecoles - 34230 BELARGA
DOMICIL' SERVICES M. COMBAL David	domicilservices@aliceadsl.fr 06.86.32.24.88	Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis...) 3, Lot. les Micocouliers-34230 BELARGA
ELECTRICITE M. FILLIETTE	04.67.25.29.31 06.13.28.12.12	Route de Plaissan - 34230 BELARGA
MACONNERIE M. CANO David	04.67.25.32.31	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA
TBF BATI : M. MAURICE F.	06.60.92.03.66 tbtbati@live.fr	16, route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
M. IMOUGAR Hssain	04.99.57.07.18	Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
FERRONNERIE M. FEUVRIER	04.67.42.75.38 ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	5, Lot. les Micocouliers - 34230 BELARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE SGHIR Sarl	06.60.05.15.49	Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA
PLAQUISTE M. BYACHE	06.15.50.87.31	4, avenue du Télon - 34230 BELARGA
STE DE NETTOYAGE VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
DECAPAGE AEROGOMMAGE M. MINEAU Bernard	07.70.16.57.78 ambdecap@orange.fr	A.M.B Décap 8, chemin des Condomines - 34230 BELARGA
SELLERIE M. COMBELLES	06.21.95.61.85	44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
INFIRMIERS DUREUX Cécile et Ludovic	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69 assistanceinfirmiere@laposte.net	Assistance infirmière 5, rue de l'église - 34230 BELARGA
GARAGE A.M.G.A ALLINGRY Jérôme	06.16.99.24.57 04.99.57.04.39	Montée des Chênes lieu dit Le Puech 34230 BELARGA

AGENDA

Dates du premier semestre 2014, à noter

- 11 janvier à 18h salle des fêtes : Cérémonie des vœux du maire et du Conseil municipal
- 23 mars 1er tour des élections municipales
- 30 mars 2ème tour des élections municipales
- 8 mai commémoration armistice 1945 à 11h30
- 25 mai élections européennes
- 13 juillet repas républicain à partir de 19h00
- 14 juillet apéritif républicain à 11h30



Les photos de couverture et de dos nous ont été offertes par Jean-Pierre DELMUR.